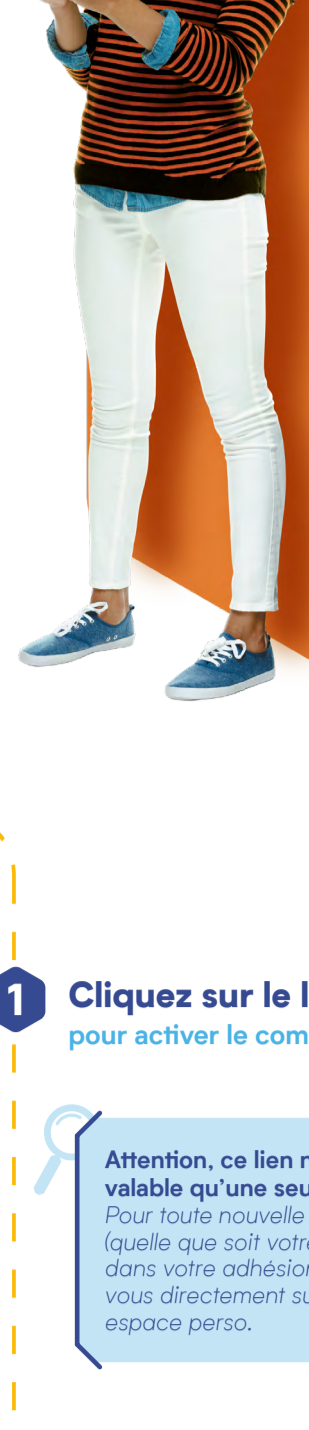


# COMMENT FINALISER VOTRE AFFILIATION À HARMONIE MUTUELLE ?

## Mode d'emploi



### ACTIVATION DU COMPTE

Pour bénéficier des avantages de votre mutuelle et recevoir rapidement votre carte de Tierce Payant, finalisez votre adhésion en quelques minutes seulement !

**1 Cliquez sur le lien** pour activer le compte.

Attention, ce lien n'est valable qu'une seule fois. Pour toute nouvelle connexion (quelle que soit votre avancée dans votre adhésion), rendez-vous directement sur votre espace perso.

**2 Vous prenez connaissance de votre numéro d'adhérent**

**1 Retrouvez ici votre adresse e-mail** communiquée par votre entreprise.

**2 Créez votre mot de passe.**

Ces identifiants serviront à se connecter à votre espace "Harmonie & Moi".

**1 Complétez vos informations personnelles :** adresse, téléphone, e-mail...

**2 Vous trouvez sur votre attestation carte Vitale** les informations demandées : N° de Sécurité Sociale Code Organisme Régime Obligatoire

Comment obtenir une attestation ?  
• Sur l'espace en ligne du Régime Obligatoire (ex: www.amei.fr) ou par écrit auprès des caisses d'assurance maladie  
• Grâce aux guichets automatiques multiservices de la Sécurité sociale

**1 Vous pouvez Ajouter un bénéficiaire ou Poursuivre sans bénéficiaire.**

**2 Renseignez vos bénéficiaires** (conjoint, enfants...).

**3 Vous pouvez renseigner des coordonnées différentes ou sélectionner les mêmes coordonnées** que celles enregistrées dans votre profil.

**3 Munissez-vous des numéros de Sécurité Sociale de chaque bénéficiaire**

**1 Consultez le descriptif de l'offre** choisie par votre entreprise ainsi que le détail des prestations de garantie pour chaque niveau de couverture proposée.

**2 Sélectionnez l'offre** qui vous convient en cliquant dessus.

**3 Validez votre choix** en cliquant sur **Suivant**

**1 Complétez vos coordonnées bancaires** (IBAN et BIC).

**2 Si vous utilisez le même compte bancaire** pour vos remboursements et payer vos cotisations, cocher cette case, sinon indiquez votre RIB pour vos prélèvements de cotisations.

**3 Indiquez la fréquence des prélèvements des cotisations** (si cette fonction a été choisie par l'employeur).

**4 Vous pouvez indiquer un RIB spécifique** pour le remboursement de ses prestations.

**1 Cliquez sur Suivant** pour accéder à l'étape de vérification de vos données d'adhésion.

**1 Vous pouvez modifier vos coordonnées** en cliquant sur le bouton correspondant aux données concernées :

- Informations personnelles
- Bénéficiaires
- Garanties
- Coordonnées bancaires

**2 Cliquez sur Valider** pour confirmer l'exactitude de vos données personnelles.

**1 Vérifiez les informations** saisies.

**2 Cochez les cases d'acceptation** de l'adhésion.

**3 Cliquez sur Signer** pour valider l'ensemble des informations.

Veillez à parcourir l'intégralité de vos bulletins d'inscription pour pouvoir signer.

**1 Munissez-vous d'un mobile** et renseignez votre numéro de téléphone.

**2 Indiquez le code reçu** par SMS.

**3 Enfin, cliquez pour signer** votre contrat.

Bravo !

### BESOIN D'AIDE TECHNIQUE ?

Vous pouvez contacter votre service client :

En appelant le numéro de téléphone indiqué tout au long de votre parcours en cliquant sur

À bientôt sur [www.harmonie-mutuelle.fr](http://www.harmonie-mutuelle.fr)

AVANÇONS collectif